



Présentation du PLF 2024

« mission Justice »



L'UNSa Justice était conviée ce mercredi 27 septembre place Vendôme pour la présentation du budget 2024 de la « mission Justice ».

Le budget 2024 du ministère de la Justice s'élève à 10.1 milliards d'euros soit 503 millions d'euros, correspondant à une hausse de 5,3 % en par rapport à 2023.

Budget 2024 pour les « directions métier » :

- Administration pénitentiaire : 3.9 milliards d'euros soit un budget constant
- Services judiciaires : 3.9 milliards d'euros soit une hausse de + 12 %
- Protection judiciaire de la jeunesse : 950 millions d'euros soit une hausse de + 3 %
- Secrétariat général : 702 millions d'euros soit une hausse de + 9,5 %

Création d'emplois :

Le garde des Sceaux a annoncé la création de 2 110 emplois supplémentaires pour 2024, répartis de la façon suivante :

- **599 emplois à la DAP :**
 - ✓ 512 Surveillants pénitentiaires
 - ✓ 87 Aucune communication sur la ventilation de ces emplois !
- **1 307 emplois à la DSJ :**
 - ✓ 340 Greffiers
 - ✓ 327 Magistrats
 - ✓ 400 Attachés de Justice
 - ✓ 240 Aucune communication sur la ventilation de ces emplois !
- **92 emplois à la PJJ :**
 - ✓ Aucune communication sur la ventilation de ces emplois !
- **112 emplois au Secrétariat général :**
 - ✓ Aucune communication sur la ventilation de ces emplois !
- **36 emplois en établissements publics :**
 - ✓ 33 emplois à l'ENM
 - ✓ 3 emplois à l'ENAP

Mesures catégorielles :

170 millions d'euros de revalorisation pour l'année 2024, dont 64 millions d'euros de mesures nouvelles.

- ✓ 88.5 millions d'euros pour les magistrats
- ✓ 47 millions d'euros pour les personnels de surveillance (CEA et corps de commandement)
- ✓ 15 millions d'euros pour la filière greffe

- ✓ 15.5 millions d'euros pour les mesures transverses portées par le secrétariat général
- ✓ 3 millions d'euros pour les corps spécifiques
- ✓ 1 million d'euros pour les corps de direction de la DAP

En complément de ces 170 millions d'euros, **une mesure de revalorisation indiciaire des magistrats ainsi qu'une mesure catégorielle complémentaire en faveur des greffiers seront octroyées avec une enveloppe pouvant aller jusqu'à 22.5 millions d'euros en 2024.**

Par ailleurs en complément, **33 millions d'euros de crédits interministériels** viendront financer les annonces issues de la conférence salariale du 12 juin dernier. Ces mesures permettront principalement la mise en place des 5 points d'indices supplémentaires à compter du 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des agents publics du ministère de la Justice afin de prendre en compte la hausse de l'inflation.

L'immobilier :

- **A la DAP en 2024 le programme de construction concernera 7 chantiers :**
 - ✓ 4 nouveaux établissements seront livrés : Toulon, Noisy-Le-Grand, Colmar et Nimes
 - ✓ 3 sites pénitentiaires finaliseront leurs premières phases de travaux : Bordeaux-Gradignan, Baie-Mahaut et Basse-Terre
- **A la DSJ 362 millions d'euros seront consacrés à l'immobilier judiciaire, permettant de poursuivre les 20 principaux chantiers suivants :**
 - ✓ 3 nouveaux palais de Justice : Lille, Saint-Benoît (La Réunion) et Saint-Laurent du Maroni (Guyane)
 - ✓ 15 constructions-extensions de palais de Justice : Arras, Bayonne, Bourges, Bourgoin-Jallieu, Chaumont, Carcassonne, Evry, Fort-de-France, Mâcon, Nantes, Nanterre, Paris Cité, Versailles et Vienne
 - ✓ 2 réhabilitations de bâtiments tiers pour construire des annexes aux palais de Justice : Niort et Valenciennes

Les crédits d'investissement informatique :

209 millions d'euros sont alloués afin de poursuivre le plan de transformation numérique 2 qui s'articulera autour de trois projets :

- soutien des agents du ministère au travers du recrutement de techniciens informatiques de proximité
- modernisation des logiciels métier
- développement de la procédure pénale numérique

L'enveloppe consacrée aux dépenses de frais de Justice :

Elle sera portée à 674 millions d'euros afin de faciliter le déstockage des affaires.

Les crédits de l'accès au Droit et à la Justice :

Ils s'élèveront à 734 millions d'euros soit une augmentation de + 3 %.

Les crédits dédiés à l'aide juridictionnelle seront ainsi portés à 657 millions d'euros et ceux de l'aide aux victimes à 47 millions d'euros.

Les crédits d'action sociale à destination des personnels du ministère de la Justice :

43 millions d'euros soit une hausse de + 13 %, sont alloués pour 2024 afin de renforcer la politique d'action sociale du ministère avec 3 axes prioritaires :

- développer la politique d'aides aux familles
- réduire les restes à charges en termes de service de restauration
- faciliter l'accès au logement et à la propriété pour les agents, notamment en ajustant le prêt bonifié immobilier

Pour la Première Organisation Syndicale, ce budget est à des années lumières de répondre à nos revendications visant à améliorer les conditions de travail des personnels et leur apporter la reconnaissance qu'ils méritent à travers des revalorisations conséquentes principalement sur le plan statutaire et indiciaire.

Comment s'attendre à autre chose, quand dans le même temps le gouvernement vient d'imposer au Parlement avec le 49.3, une Loi de programmation drastique des finances publiques 2023-2027 pour répondre aux engagements pris par le Président de la République auprès de l'Union Européenne.

Alors que l'inflation bat son plein et qu'elle n'est visiblement pas prête de s'arrêter, les annonces budgétaires ainsi que la programmation pluriannuelle imposée vont plus que jamais paupériser la fonction publique et de facto les métiers de la Justice, notamment en précarisant nos emplois par la transformation d'emplois de fonctionnaires en emplois de contractuels.

Quant aux annonces de revalorisations, elles sont aléatoires selon les corps et catégories de personnels et elles ne permettront pas d'améliorer le pouvoir d'achat des agents déjà bien affecté par le contexte actuel.

Tout cela dans un schéma de crise profonde autour du rôle, du sens et de l'attractivité des métiers de la fonction publique et en particulier de ceux de la Justice.

L'UNSa Justice, en Organisation Syndicale responsable exige une véritable prise de conscience de nos dirigeants qui passent leur temps à tenter de manipuler l'opinion. Ce budget est un des plus mauvais budget de ces dix dernières années. Oui, nous osons le dire !

Le garde des Sceaux qui au passage à refuser d'engager un dialogue avec les représentants du personnel à l'issue de sa présentation en prenant la fuite, s'est réfugié derrière les trois précédentes années budgétaires pour tenter de cacher l'indigence de son projet de Loi de finances pour la Justice.

Les mots, les tournures de phrases et les postures ne peuvent cacher l'indigence annoncée dès 2024, alors même que les institutions du ministère de la Justice sont en plein chantier. Un chantier qui risque fort d'être à l'arrêt par défaut de paiement et de main d'œuvre.

Les conséquences de ce désastre annoncé, ce sont d'un côté les personnels qui vont les subir avec des conditions de travail de plus en plus difficiles et indignes et de l'autre, l'équilibre d'une société fragilisée et en perte de repère et de Justice sociale.

Paris, le 28 septembre 2023

Pour l'UNSa Justice,
Jean-François FORGET
Secrétaire général

**L'UNSa Justice
l'action utile !**